



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 NOVEMBRE 2016 SUR LA PROPOSITION DE LOI PORTANT ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Les collectifs contre les gaz et huiles de schiste ont été invités, le 27 octobre à une audition sur la proposition de loi portant adaptation du code minier au droit de l'environnement par le rapporteur de la loi, M. Jean-Paul Chanteguet, Président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale.

L'INCOHÉRENCE DE CE PROJET DE LOI

Dans l'exposé des motifs, le rapporteur souligne "La présente proposition de loi est ambitieuse car elle se propose, de moderniser le code minier en prenant en compte les principes constitutionnels de la Charte de l'environnement, et d'assurer aux activités minières un meilleur niveau de sécurité juridique". Alors que le texte du projet de loi qui ouvre grand la porte aux industriels est totalement à l'opposé d'une politique environnementale cohérente avec les engagements pris par la France lors de la COP 21. Ce texte représente une dérive libérale, totalement à l'opposé d'une politique sociale des territoires digne de ce nom.

L'INQUIÉTUDE DES COLLECTIFS

Lors de l'audition, les représentants des collectifs ont tenu à souligner les points les plus problématiques de ce projet de loi présenté dans l'urgence en fin de mandature.
(Compte rendu de cette audition en pièce jointe)

CE PROJET DE LOI DOIT ÊTRE ABANDONNÉ

Les collectifs demandent aux députés, membres de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire qui doivent examiner ce texte à partir de la mi-décembre de rejeter en bloc ce projet de loi incompatible avec le développement de nos territoires ruraux et d'agir en concertation avec les différents acteurs environnementaux.

LE PROJET DE LOI

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion4043.asp>

LES GAZ ET HUILES DE SCHISTE, NI ICI NI AILLEURS, NI AUJOURD'HUI NI DEMAIN !

Contact : Paul Reynard - Porte parole - 06 85 55 00 63 /
<mailto:contact@stopaugazdeschiste07.org>

LE COLLECTIF 07 STOP AU GAZ ET HUILES DE SCHISTE

Le collectif ardéchois "Stop au gaz de schiste" se compose d'associations, de nombreux collectifs citoyens locaux, d'organisations syndicales, de collectivités locales et d'organisations politiques (110 organisations de tous horizons, 2 500 inscrits à la lettre d'informations, 18 000 personnes mobilisées à Villeneuve de Berg, appuyé par le Collectif des élus, le Parc Naturel des monts d'Ardèche,...). Créé en janvier 2011, il veut affirmer son refus de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste, qu'elles soient expérimentales ou industrielles. Il dénonce :

- Les conséquences environnementales désastreuses (pollution des réserves d'eau potable, du sol et des sous-sols) et la destruction des paysages
- Les ravages socio-économiques (agriculture, tourisme,...),
- Les atteintes irréversibles à la santé (produits mutagènes, reprotoxiques ou cancérigènes).
- L'aberration énergétique et la fuite en avant que ce choix représente à l'heure de la lutte contre le changement climatique,

Collectif 07 Stop au gaz et huiles de schiste - 39, rue Jean-Louis Soulavie - 07110 Largentière
contact@stopaugazdeschiste07.org - www.stopaugazdeschiste07.org